

can-am.

Partenariat BRP France / ECF - Ecole de Conduite Française et prise en charge de la formation de sept heures



Aix en Provence, le 20 avril 2011 – BRP France est heureuse d'annoncer son **partenariat national avec l'ECF** – Ecole de Conduite Française – pour dispenser la formation de sept heures à la conduite du roadster Can-Am® Spyder®. Grâce à ce partenariat, les automobilistes concernés auront l'avantage d'effectuer cet apprentissage au guidon d'un roadster Spyder, dans le réseau ECF participant.

Nous rappelons en effet que depuis le 1^{er} janvier 2011, pour les personnes non titulaires d'un permis A (moto), une formation de sept heures est obligatoire pour conduire un tricycle à moteur, et ce, sauf si l'utilisateur est capable de justifier avoir été assuré sur ce type de véhicule au cours des cinq dernières années (matérialisé par un justificatif émanant de son assureur), et disposer du permis B (auto).

BRP France a donc choisi l'ECF pour dispenser cette formation de sept heures, retenue pour son statut de leader européen des centres de formation à la conduite, ainsi que pour la qualité supérieure de son enseignement.

La formation ainsi dispensée sur le roadster Can-Am Spyder se déroule dans le respect des conditions de sécurité routière et avec une pédagogie exemplaire.

L'élève bénéficie donc de toute l'expertise ECF en ce qui concerne l'apprentissage à la maîtrise de son futur véhicule, tout au long de la formation.

Nous invitons nos futurs clients concernés par la formation de sept heures à se rapprocher de leur concessionnaire Can-Am qui leur indiquera l'école partenaire la plus proche.

Nous nous réjouissons de ce partenariat qui facilitera l'accès à la conduite du roadster Can-Am Spyder et apportera une réelle valeur ajoutée aux futurs utilisateurs du véhicule!

Parallèlement à cette annonce, BRP France et son réseau informent également les nouveaux clients de roadster Can-Am Spyder qu'ils leurs offrent le cout de la formation de sept heures, dans la limite de 350€ TTC.

Pour bénéficier de cette offre valable jusqu'au 31 juillet 2011, le futur conducteur de roadster Spyder devra présenter à son concessionnaire Can-Am la facture de la formation éditée à son nom.

De plus, le constructeur et son réseau proposent aux clients qui ne sont pas concernés par la formation, une remise de 350€ TTC à valoir sur les accessoires et vêtements de la marque.

D'autres offres commerciales sont également proposées selon les modèles achetés, faisant bénéficier jusqu'à 750€ TTC d'avantage client! Plus de renseignements sont disponibles chez les concessionnaires participants.

Très cordialement,

L'équipe BRP.

Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP), une société fermée, est un chef de file mondial dans la conception, le développement, la fabrication, la distribution et la commercialisation de véhicules récréatifs motorisés. Son portefeuille de marques et de produits comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines et bateaux sport Sea-Doo, les moteurs hors-bord Johnson et Evinrude, des technologies d'injection directe, dont la technologie E-TEC, les véhicules tout-terrains (quads et SSV) et roadsters Can-Am, ainsi que les moteurs et karts Rotax. www.brp.com Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Johnson, Can-Am, Rotax, E-TEC et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.